

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

réuni le 30 mars 2023

Heure de début de séance : 18h00

Heure de fin de séance : 19h35

	NOM Prénom	Qualité
Présidente de séance	Mme Carole HASSLAUER	Provisseure
Secrétaire de séance	Mme Domitille Carre	Représentante des Personnels ATOSS

Nombre de membres présents :

Quorum : 16

Chapitre	Nature des questions traitées	Nbre de pages	Observations éventuelles de l'Inspecteur d'Académie ou du Recteur
0	Vie interne du Conseil d'Administration	4	
I	Affaires financières	2	
II	Bâtiments (maintenance, travaux à effectuer)		
III	Equipement en matériel et mobilier		
IV	Transports scolaires		
V	Conventions	2	
VI	Structures pédagogiques et Postes (D.G.H., sectorisation ...)		
VII	Projet d'établissement		
VIII	Vie scolaire et pédagogique / Projets culturels et scientifiques/ Santé et prévention		
IX	Formation continue, GRETA		
X	Associations en milieu scolaire		
XI	Questions diverses		
INFORMATIONS ETABLISSEMENT		1	
TOTAL		9	

Signature du Président de séance	Signature du Secrétaire de séance
Mme Carole HASSLAUER	Mme Domitille Carre
Transmission à l'Inspecteur d'Académie	Transmission au Recteur
le :	le

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2022/2023 N° 7
sous la présidence de : Carole HASSLAUER, Provisseure

	Présents	Absents	Excusés	Observations / suppléants
Membres de l'Administration				
Mme Carole HASSLAUER, Provisseure	X			
M. Frédéric BLAISE, Provisseur adjoint	X			
M. Hugues D'HERBES, CPE	X			
M. Paul BOUCHET, Adjoint gestionnaire	X			
Représentants de la Commune				
M. Pierre DURAND			X	
Mme Marie-Ange LARRUY (sup)	X			
Représentants de la Communauté de Communes				
M. Pierre DURAND			X	
M. Pierre ROUQUAIROL (sup)		X		
Représentants du Conseil Régional				
Mme Claudie FAUCON MEJEAN			X	
M. Philippe ANDRIEU			X	
Personnalités qualifiées				
Mme Sarah EL KAHAZ			X	
Personnels d'enseignement, de direction, de surveillance et de documentation				
Liste d'union				
Mme Claire CESAR	X			
Mme Fabienne LECLAIRE-KOPKA	X			
Mme Françoise MES	X			
Mme Sandra MERIAUX	X			
Mme Corinne TERES	X			
Liste FO				
M. François DORIATH	X			
Mme Annonciation HERNANDEZ	X			
Personnels administratifs, sociaux et de santé, techniques, ouvriers et de service				
Divers				
M. Stephen MATHIEU	X			
Mme Domitille CARRE	X			
M. Ludovic GONZALES	X			
Parents d'élèves				
AIPE				
Mme Nathalie TRICHEUX	X			
Mme Carine CHOURREU	X			
Mme Virginie LESTENDIE				
FCPE				
Mme Nathalie WAESSEM	X			
Mme Stéphanie AVERSENQ			X	
Elèves				
Mme Bérénice NORMAND – BTS 2				
Mme Othilie GARCIA – T ST2S				
Mme Wendy LOPEZ – T G2	X			
M. Antoine MOUCHARD – 1 G3	X			
Mme Maé MOURAREAU – 201	X			

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 30/03/2023

- N° de séance : 7 - 2022/2023

Chapitre : 0 Nature : Vie interne du Conseil d'Administration

Nombre de membres présents au début du conseil 21 Quorum : 16

La Présidente du Conseil d'Administration constate que le quorum est atteint

Remercie Domitille Carre, infirmière EN, représentante du personnel ATOSS, de bien vouloir prendre le secrétariat de séance.

La Présidente du CA procède à la lecture de l'ordre du jour proposé :

RUBRIQUES	ORDRE DU JOUR	
VIE INTERNE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	Approbation CA précédent	Décision
AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES	Compte financier exercice 2022	Décision
	DBM	Information
CONVENTIONS	Convention	Information
Informations établissement		
Questions diverses		

L'ordre du jour est modifié comme suit :

- *Points rajoutés : Affectation de résultats*

Arrivée(s) après le début du conseil : néant

Départ(s) en cours de conseil : néant

- **Approbation CA précédent :**

Le procès-verbal du précédent CA, réuni le 14/02/2023 est approuvé à l'unanimité.

M. Doriath, représentant des Personnels Enseignants, demande à ce que soit ajoutée la question diverse du collège enseignants concernant les réparations urgentes de l'ascenseur. Il y était demandé une réparation rapide, nos élèves en situations de handicap ne pouvant être accueillis dignement dans l'établissement.

Mme la Présidente du Conseil d'Administration informe l'ensemble des membres que l'ascenseur est réparé et remercie vivement, ainsi que M. Bouchet, Adjoint gestionnaire, M. Andrieu, représentant du Conseil Régional, pour son intervention auprès de la Région et de M. Mathieu, Agent Chef, pour son travail.

Chapitre : I Nature : Affaires financières

Compte financier exercice 2022 :

Cf. documents transmis en amont par M. Bouchet, Adjoint gestionnaire.

Ce compte financier a été présenté le même jour, à 17h30 aux membres du CVL.

M. Bouchet attire l'attention des membres du CA sur le fait que le compte financier est présenté en année civile et non scolaire.

M. Doriath, Représentant des Personnels Enseignants, s'interroge sur la ligne 2 de la partie ALO :
- « Concernant la viabilisation, les dépenses sont moins élevées que prévu, la deuxième ligne est-elle financée par cet excédent ? »

M. Bouchet : « Non. »

M. Doriath : « Plusieurs items de la ligne 2 relèvent de la responsabilité financière de la Région. Alors que nous ne sommes que locataires, ne sommes-nous pas en train de payer les factures qui incombent la Région ? »

M. Bouchet : « Non, les subventions allouées par la région sont générales pour le bâti et peuvent servir à financer d'autres lignes que celles initialement prévues. Une autorisation préalable est parfois nécessaire mais généralement cela est assez fluide »

Mme Tricheux, représentante des parents d'élèves AIPE, fait remarquer que les chiffres évoqués au sujet des recouvrements de créance ne sont pas identiques à ceux des documents reçus.

M. Bouchet lui répond qu'il les a retravaillés et affinés mais que les différences sont moindres.

Le compte financier exercice 2022 est adopté à l'unanimité et sans réserve par les membres du Conseil d'Administration (21 voix).

Affectation du compte de résultats :

L'affectation du compte de résultats est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'Administration. (21 voix)

Après adoption, Mme la Présidente du Conseil d'Administration fait remarquer que :

- l'AP est à découvert d'un montant de 40.000 euros qui aurait avoisiné les 70.000 euros s'il n'avait pas été voté un prélèvement sur le fond de roulement de 28.000 euros lors de la présentation du budget en début d'année.

Plutôt que de prélever sur le fonds de roulement, elle invite les personnels à rechercher d'autres moyens de faire vivre cette partie. Remplir collégialement les appels à projet afin d'obtenir des financements

extérieurs à l'établissement pourrait être un élément de réponse. Il est important que l'investissement soit collégial, parents d'élèves inclus, afin de continuer à rayonner. Elle rappelle que l'appel à projets « l'école, faisons la ensemble » est une solution effective.

- L'Inflation des fluides et produits sanitaires mettent à mal le budget alloué à l'ALO. Cependant, l'investissement dans des machines à eau ozonée qui ont grevé le budget permet de ne quasiment plus acheter de produits d'entretien et fera donc faire des économies conséquentes d'achats de produits nettoyants pour les années à venir. S'ajoute également l'achat de tenues vestimentaires complètes, neuves, pour l'ensemble des agents en 2022.
- Concernant la partie « vie de l'élève », à l'ère du numérique, il serait pertinent de supprimer les carnets de correspondance papier ce qui permettrait, entre autres, de faire des économies bien que cela soit le seul service en excédent, ce qui est dommage. Madame César, représentante des Personnels Enseignants, s'inquiète pour les élèves qui n'auraient pas de téléphone. Ils auraient une carte, ainsi personne ne serait discriminé.
- Au vu de l'inflation et des conditions de travail, le service de restauration réalise un travail formidable. D'importants travaux de rénovation sont prévus d'ici 2024 au self, afin de permettre aux équipes de cuisine de travailler correctement.

- **DBM** :

La DBM est présentée pour information aux membres du CA par M. Bouchet, Adjoint gestionnaire.

Chapitre : V

Nature : Conventions

- **Convention d'intervention « afcc occitanie » :**

L'Afccc Occitanie est une association qui gère aussi un Espace de vie affective relationnelle et sexuelle (EVARS)

L'ARS finance l'intervention d'une conseillère conjugale et familiale pour 5 de nos classes de secondes en lien avec l'EVARS.

La convention est adoptée à 19 voix
Avec 2 absentions de vote

- **Convention partenariat « le Collectif Fierté Carcassonne » :**

Convention proposée dans le cadre de la participation du collectif à la journée de lutte contre les discriminations « Différents et alors ? » financée par la DILCRAH organisée au lycée.

La convention est adoptée à 19 voix
Avec 2 absentions de votes

- **Convention partenariat « UDAF de l'Aude » :**

Convention proposée dans le cadre de la participation des associations adhérente à l'UDAF à la journée de lutte contre les discriminations « Différents et alors ? » fiancée par la DILCRAH organisée au lycée.

La convention est adoptée à 19 voix
Avec 2 absentions de votes

A propos de la journée de lutte contre les discriminations organisée au lycée, Mme Mériaux, représentante des Personnels Enseignants, demande s'il est possible à l'avenir de regrouper les actions à destination des secondes ou du moins éviter ces actions en mars, les élèves de secondes ayant déjà peu de cours.

Madame la Présidente du CA répond qu'elle entend les remarques du collège enseignants et qu'il est préférable à l'avenir de travailler dans un cadre prévisionnel plus large afin de prévoir un calendrier des actions citoyennes et de santé en début d'année pour que cela soit intégré dans les progressions de classes.

- **Convention partenariat « association Communication Montagne, A.C.M Radio Ballade » :**

La convention est adoptée à 19 voix
Avec 2 absentions de votes

INFORMATIONS ETABLISSEMENT

INFORMATIONS ETABLISSEMENT

- 20-22 mars : EDS terminales
- 28-31 mars : ECE terminales
- Semaine du 27 au 31 mars : semaine de lutte contre les discriminations DILCRAH
- Journée particulière du 30 mars « Différents et alors ? » – 23 ateliers dont 12 animés par des associations, 10 par des enseignants et 1 par un grapheur,
- PARCOURSUP : compléter les dossiers et confirmer les vœux avant le 6 avril 2023 – 23h59
- 14 avril : Les terminales option Droit et les élèves de 1ères dispositif cordées de la réussite assisteront aux assises au Tribunal Judiciaire de Carcassonne (pm)
- Report du voyage des T AGORA à Paris : 9-11 mai 2023,
- Autoévaluation du lycée, les premiers résultats
- GRETA : reversement 1224,90 € (6 alternants)
- L'ascenseur fonctionne !

La séance est levée à 19h35